



# Projet de séjour au Futuroscope

(du 02 au 05 août 2021)

Séjour ouvert aux enfants nés en 2010 et avant

## *Dossier de présentation et d'inscription*

### 1) Détail du séjour

#### ➤ Hébergement

- Les enfants seront hébergés à l'hôtel du parc du Futuroscope. Toutes les chambres sont équipées d'une salle d'eau avec douche et WC. Les enfants seront répartis dans des chambres non mixtes.
- L'accès au parc se fait par une passerelle piétonnière située à côté de l'hôtel, ou par l'entrée principale du parc (à 8 min à pied).
- Tous les repas sont pris au Futuroscope, les familles doivent uniquement fournir le pique nique pour le dimanche soir.
- Les conditions d'accueil seront adaptées aux mesures sanitaires en vigueur pour lutter contre la COVID 19.

#### ➤ Planning

Dimanche 01	Lundi 02	Mardi 03	Mercredi 04	Jeudi 05
	1h : Départ de la place de la mairie en car. 9h30 : Arrivée sur le site du Futuroscope	10h : Arrivée au parc	8h/10h : Rangement, chargement des bagages 10h : Arrivée au parc	1h30 : Arrivée sur Guiclan
	Repas au Futuroscope	Repas au Futuroscope	Pique nique au Futuroscope	
20h : RDV au local, repas (fourni par les familles) et jeu ensemble	Après midi au Futuroscope	Après midi au Futuroscope	Après midi au Futuroscope	
	18h : Installation à l'hôtel 20h : Repas	Diner 22h : Spectacle nocturne	18h : Départ du car Repas sur la route	

Les horaires sont donnés à titre informatif et peuvent évoluer.

### ➤ **Règlement du séjour**

- Les téléphones portables seront autorisés mais ils devront restés dans la chambre d'hôtel durant la journée. Numéro de téléphone joignable sur le séjour : 06.77.75.81.17.
- Les consoles de jeux vidéos portables sont interdites
- Les jeunes ne sont pas autorisés à quitter l'hôtel ou à se déplacer sur le parc sans être accompagné d'un adulte sur le parc.
- Les règles de savoir-vivre afin de passer un agréable séjour seront rappelées à l'ensemble des jeunes en début de séjour.
- En cas d'infraction grave et caractérisée aux règles établies et connues par chacun, nous nous laissons la possibilité d'interdire l'accès aux attractions au jeune.
- L'argent de poche est autorisé, chaque enfant est responsable de son argent (50.00 € maximum)
- Les enfants qui suivent un traitement médical devront impérativement fournir l'ordonnance et les médicaments seront confiés à l'animateur.
- Des photos seront prises et vous seront envoyées via un lien wetransfer à la fin du séjour. Elles pourront alimenter la page Facebook et la page Instagram du local (pages en cours de création) ou la presse. Si vous ne souhaitez pas que la photo de votre enfant soit diffusée, veuillez cocher les cases concernées dans les autorisations à la fin du document.
- La participation est proposée à 200 € par enfant. Ce tarif est susceptible d'être modifié en fonction du nombre d'inscriptions. Chaque enfant paiera le même prix.
- L'inscription est définitive et le séjour sera facturé sauf sur présentation d'un justificatif médical au plus tard le 31 juillet 2021.

### ➤ **Modalités d'inscription**

Un bulletin d'inscription spécifique est à remplir. Vous le trouverez à la fin de ce document. Les inscriptions sont possible jusqu'au samedi 06 mars

Le nombre de places est limité à 30 jeunes. Nous prenons toutes les inscriptions jusqu'au 6 mars puis nous attribuerons les places selon les critères suivants :

- Le dossier famille doit être mis à jour sur le portail famille, en cas de difficulté, veuillez contacter la mairie au 02.98.79.62.05.
- Le bulletin d'inscription doit être rendu complet (avec tous les documents demandés) pour le 6 mars.
- L'enfant participe aux actions d'autofinancement
- L'enfant fréquente régulièrement le local
- L'enfant est domicilié à Guiclan
- L'enfant fréquente ou a fréquenté l'une des deux écoles de Guiclan

Ces critères sont des critères de priorité et non de sélection. S'il reste de la place, des enfants ne répondant pas à ses critères pourront être acceptés après le 6 mars.

Voici les documents à fournir pour l'inscription :

- Le bulletin d'inscription avec les signatures du responsable légal et de l'enfant
- Une attestation de responsabilité civile valide à la date du séjour

➤ **Trousseau**

- Nécessaire de couchage : pyjama, doudou (si besoin)
- Nécessaire de toilette : brosse à dent, brosse à cheveux, dentifrice, gel douche, shampoing, serviette de douche, élastique à cheveux (pour les cheveux longs)
- 1 paire de basket confortable pour la marche
- tenues de rechange : slip (x3), chaussette (3 paires), t-shirt (x3), pantalon (x1), shorts (x2), 1 veste (ou sweat)
- Anorak, k-way ou coupe-vent
- Veste chaude (pour les soirées) ou polaire
- Protection solaire : casquette, crème solaire, lunettes
- 1 petit sac à dos
- Gel et masques
- Gourde
- 1 pique nique (dimanche soir)
- Sac pour le linge sale



## Bulletin d'inscription au Futuroscope

Je soussigné(e), M/Mme.....

autorise mon enfant :.....

Né(e) le .....

A participer au séjour au Futuroscope du 2 au 5 août 2021

Téléphone du responsable légal : .....

### Cochez les cases :

- J'autorise l'organisateur, en cas de nécessité, à prendre les dispositions requises d'ordre médical (médecin, hospitalisation...). L'organisateur prendra, si possible, initialement contact avec les parents et/ou le médecin traitant  
 Oui  Non
- Je déclare avoir mis à jour le dossier famille via le portail internet,  
 Oui  Non
- J'autorise la prise de photo de mon enfant et le partage de ces photos via wetransfer  
 Oui  Non
- J'autorise la prise de photo de mon enfant et le partage de ces photos sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram  
 Oui  Non
- Je déclare avoir lu le règlement, l'avoir compris et l'accepter  
 Oui  Non
- L'enfant a lu le règlement, l'a compris, l'accepte et s'engage à le respecter sur la durée du séjour  
 Oui  Non

Fait à : .....le .....

Signature du responsable légal

Signature de l'enfant

La demande d'inscription sera prise en compte lors de la réception de l'ensemble des documents demandés.